

Le legs, un soutien pour ma paroisse

Léguer à l'Église catholique, c'est lui donner dans l'avenir les moyens matériels de poursuivre sa mission d'évangélisation, d'éducation, de charité, de prière.

Envisager de faire un legs, c'est une façon de **s'ouvrir à un possible partage auquel le Christ nous a appelés**. C'est aussi une dernière façon de continuer à faire du bien, comme nous l'avons fait tout au long de notre vie, un dernier don, un don encore plus fort.

Les legs à l'Église catholique contribuent à **la vie des paroisses et des prêtres**, aux investissements nécessaires pour la **pastorale de la jeunesse**, à **former les séminaristes**, les prêtres de demain, à **l'entretien, la réparation et la construction des lieux** de rassemblement : (églises), au financement des équipements pastoraux (locaux paroissiaux, équipements pour les jeunes, aumôneries, séminaires, maisons de retraite pour les prêtres âgés...). Ils sont essentiels pour la vie matérielle de l'Église et pour pouvoir développer de nouveaux projets.

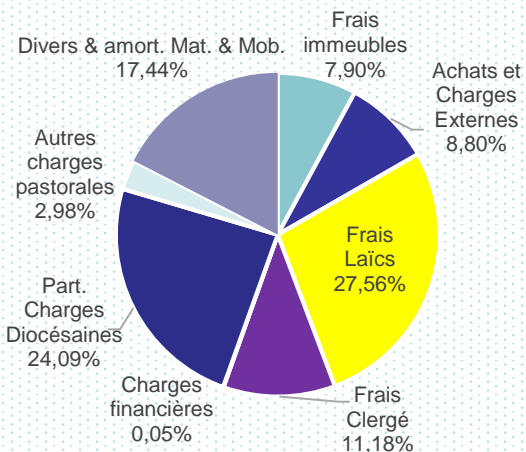
Je souhaite recevoir en toute confidentialité et sans engagement la brochure « Legs, Donations et Assurances-vie » du diocèse de Paris. J'envoie un email à : legs@diocese-paris.net



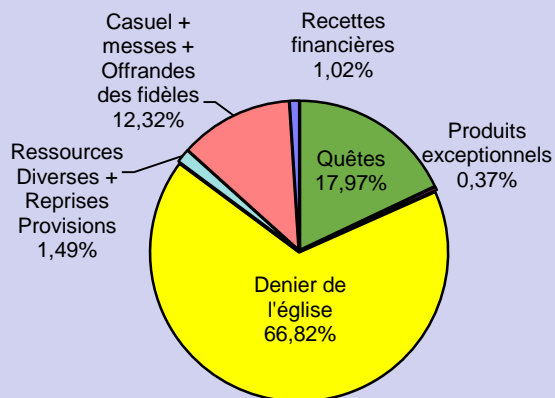
Merci pour l'offrande que vous avez pu faire à l'occasion d'un sacrement, l'inscription que vous avez réglée pour le caté ou l'aumônerie, l'argent que vous donnez à la quête, le temps que vous consacrez bénévolement à votre paroisse, les dons que vous faites pour des associations caritatives.

Pensez également au denier de l'Église.

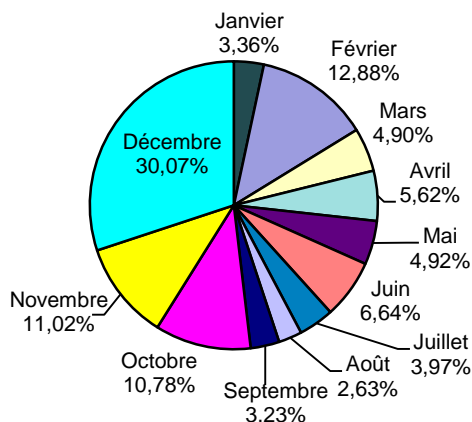
DÉPENSES 2019 : 1.365.076€



RECETTES 2019 : 1.376.296€



DENIER 2019 : 919.664 €



Notre bilan 2019

Chers amis,

Le **dynamisme missionnaire de notre paroisse** s'exprime par l'affluence à la messe du dimanche, aux grandes fêtes liturgiques, et par l'engagement de plus de 600 d'entre vous dans les activités de SFX, toujours au service des plus pauvres, des enfants et des jeunes, ou de la préparation aux sacrements.

Je veux vous dire ma profonde reconnaissance et **ma joie de votre investissement**.

La crypte Sainte Geneviève rénovée, accueille divers groupes paroissiaux et nous permet de faire tourner à plein notre bagagerie conviviale et accueillante : 22 sans-abris peuvent y déposer leurs bagages en toute sécurité durant la journée, y prendre un café, échanger avec d'autres et accéder à internet.

En 2019, le conseil économique de la paroisse, qui m'assiste dans la gestion des affaires économiques et que je tiens à remercier, a poursuivi la valorisation de notre patrimoine immobilier pour **nous doter de ressources régulières**, tout en poursuivant un **strict contrôle de nos frais généraux**.

Le **denier** représente 67% de nos recettes : il a légèrement augmenté en montant (+3,54%) grâce à une mobilisation exceptionnelle des donateurs en fin d'année mais a malheureusement encore diminué cette année en nombre global de donateurs passant de 1545 à 1515. C'est mieux que l'année dernière mais avec vous, nous continuerons à inverser cette tendance, notamment en invitant les nouveaux arrivants et les jeunes professionnels à participer eux aussi.

Le confinement vécu cette année pendant 2 mois aura malheureusement aussi des conséquences négatives sur toutes nos recettes pour 2020 (quêtes, offrandes pour mariage, baptême, intentions de messes...). Nous comptons d'autant plus sur votre fidèle générosité.

Grâce à vous et sous le patronage de Saint François Xavier, notre paroisse continuera de répondre à sa vocation en **demeurant rayonnante et missionnaire** dans notre quartier. Je vous redis mon total dévouement et vous assure de ma prière.

Mgr Bruno LEFEVRE PONTALIS

MERCI AUX 600 BÉNÉVOLES

Liste des réalisations consultables sur sfx-paris.fr



La communauté sacerdotale et diaconale

- Monseigneur Bruno Lefèvre-Pontalis (curé), Père Thibaut de La Fourmière, Père Nicolas Chapellier, Père Vincent de Mello, Monseigneur Pascal Ide (vicaires) et Père Jean-Louis de Fombelle (résident)
- Père Simon Foudama, Père Lafaële Lié et Père Henry de Sainte Preuve (Prêtres Etudiants)
- Monsieur François Mathieu, Monsieur Philippe Chauveau et Monsieur Vincent Déchin (Diacres permanents).

Neuf salariés - Eric Leroy (Maître de chapelle), Denis Comtet (Organiste), Marie-Andrée Debray (Secrétariat Pastorale), Myriam Ceppini (Admin-comptabilité), Olivier Gamble, Harley Lucette et Antoine Carton (Sacristains), Revelene Sawmy et Mahinda Abeywardana (Presbytère)

A quoi sert le denier de l'Eglise ?

L'Eglise ne reçoit pas d'argent de l'État, ni du Vatican. Le denier est donc **votre participation indispensable pour permettre à votre paroisse de vous accompagner dans les étapes de la vie** : mariage, baptême, découverte de l'Évangile, vous soutenir dans l'épreuve et vous accueillir lors d'une maladie, d'un deuil, vous aider à grandir par la liturgie, la catéchèse, la formation, les mouvements de réflexion.

Le denier de SFX a permis :

- de rémunérer les prêtres et le personnel salarié
- d'assurer les dépenses de fonctionnement courant
- d'entretenir et rénover les locaux
- de financer les actions communes du diocèse.

355.238€
reversé au
diocèse

(26% des
recettes de
SFX)

dont 328.903€ en faveur des paroisses
les plus démunies

dont 26.335€ de quêtes demandées par
le diocèse et versées à **diverses
associations** (lycées, prisons et
hôpitaux, formation, médias, prêtres âgés,
solidarité nationale et internationale)

Comment contribuer au denier ?

- par prélèvement automatique (*avec possibilité d'étaler la contribution*) (bulletin à votre disposition à la Paroisse).
- en ligne : www.mondeniermaparoisse.fr
ou sur le site de la paroisse : www.sfx-paris.fr
- par chèque à l'ordre de : Paroisse SFX ADP

Vous êtes imposable à l'IR,
vous pouvez déduire de votre impôt 66%
de votre contribution au denier.
(Ex : 1000 € de dons vous donne droit à
660 € de réduction d'impôt.)



SFX – Chiffres Clef

2057 fidèles à la messe (+ **400** au Bon Conseil)
5 Messes dominicales (+**1** au Bon Conseil)
48 Mariages préparés (dont **12** célébrés à la paroisse)
117 Baptêmes **108** Obsèques
1515 donateurs au denier

**Un jour de la vie de la paroisse
représente 3.740€**



La paroisse est propriétaire de :

- la **Maison Saint François-Xavier**, 7 Place du Président Mithouard à Paris, qui a équilibré ses comptes en 2019, couvrant toutes ses charges directes et reversant même 11.000€ à la paroisse pour compenser les contributions du personnel de la paroisse au fonctionnement de la maison.
- la **Maison Sainte-Agnès**, 23 Rue Oudinot à Paris, dont l'équipe de direction travaille sur un projet de travaux ambitieux avec mise aux normes d'accessibilité pour développer son activité. Ce dernier sera financé en grande partie par la paroisse.
- l'**Ecole Sainte Jeanne Elisabeth**, 49 Avenue Duquesne à Paris, avec laquelle une négociation est en cours pour leur céder au cours de l'année 2020, 2/3 de la valeur du bien et ainsi disposer de moyens qui permettront de financer des actions solidaires, pastorales et de rapports.